



Ligue Languedoc Roussillon

Maison Régionale des Sports

1039 rue Georges Méliès

CS 37093

34967 MONTPELLIER cedex 2



06 20 89 12 60

Tél : 04 99 54 97 97

***Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire
de la Ligue Languedoc Roussillon
17 octobre 2014 à Cournonterral***

Comité Départemental présent ou représenté : 11, 34

Clubs présents ou représentés: Aigues-Vives, Bessan, Cazouls d'Hérault, Cournonsec, AS Cournonterral, Cournonterral, Florensac, Gignac, Grabels, Jacou, Lavérune, Lunel, Mèze, Montarnaud, Montpellier, Narbonne, Notre Dame de Londres, Paulhan, Pignan, Poussan, St Georges d'O., St Jean de C., St Pons de Mauchien, Teyran, Vendémian et Viols le Fort, Vinassan.

Clubs absents : Aniane, Balaruc les Bains, Béziers, Castelnau de Guers, Causse de la Selle, St Mathieu de Tréviers, Usclas d'Hérault, Vendargues,.

Comité directeur :

Membres présents : Arrazat Denis, Buonomo Yvan, Catalan Valentin, Castillo Eric, Edouard Maryse, Elices Célestin, Ferrier Carole, Garnier Christophe, Labarias Bernard, Lamolle Max, Notarnicola Marie-Ange, Rapin Marie-Laure, , Trujillo Philippe, Vidal Gautier.

Excusés: Amalou Christian, Louapre Noëlla,

Absents : Rousse Paul, Lalèque Norbert,

Invités : Delanoy Célia et Gabriac Dany

Le quorum étant atteint (1536/1672), l'Assemblée Générale peut commencer à 18 heures 45

L'Assemblée Générale ordinaire est ouverte :

1 - Rapport moral du Président de la Ligue Languedoc-Roussillon, Denis ARRAZAT

Le Président de la Ligue Languedoc Roussillon, Denis ARRAZAT, remercie vivement les clubs d'assister à cette Assemblée Générale.

J'ai pris la suite de Max Lamolle au mois de février qui a œuvré pour le tambourin pendant 30ans bénévolement et qui œuvre toujours mais plus sous forme de mission, je compte œuvrer dans la continuité du travail effectué par Max.

Il souligne que depuis son installation, il a participé à plusieurs rencontres avec la fédération et que les contacts sont bien établis entre toutes les instances.

Il présente les différents axes de travail développés au cours de l'année. Il informe l'assemblée de l'embauche d'un second éducateur sportif, Dany GABRIAC. Celui-ci orientera ses efforts sur le secteur limitrophe (Hérault/Gard) tandis que Célia DELANOY continuera ses activités côté Hérault/Aude. Il insiste sur le travail fourni par Célia DELANOY (ex : développement du club de Narbonne).

Un éducateur, Anthony DURANGO, dans le cadre de son BPJEPS oriente ses activités sur le sport adapté.

Il rappelle, que suite à certains problèmes rencontrés par quelques clubs pour l'attribution du CNDS, il organisera une réunion pour assainir la situation.

Association régie par la Loi du 1 Juillet 1901

Enregistrée en Préfecture de l'Hérault sous le n°3/23565 le 18/10/96

Registre **N**ational des **A**ssociations n° W343009199

CCP Montpellier 4 944 77W – SIRET : 447 663 246 000 42

Site : www.tambourin-ligue.fr E-mail : tambourin-ligue@sport-lr.fr

En ce qui concerne la coupe Nelson Paillou, il est nécessaire d'effectuer quelques changements s'imposant après avoir fait un bilan de celle-ci. En effectuant des phases de poules, on s'aperçoit qu'il faut jouer beaucoup de matchs en un week-end. Les membres de la Ligue vont travailler sur ce sujet pour l'an prochain.

A propos du nouveau championnat jeunes qui va démarrer, il souligne l'importance de faire découvrir la compétition le plus vite et félicite Gautier VIDAL, responsable sportif de tous les plateaux pour le travail effectué. Il précise que pour le moment, il est impossible de dire quelles équipes monteront en N2 et quelles équipes descendront en ligue. En effet, certaines équipes se sont déjà désistées pour le prochain championnat extérieur, il appartient donc à la Fédération de faire le point sur les Nationales et nous déciderons donc ultérieurement.

Denis ARRAZAT souhaite aussi faire passer le message à chaque club de jouer les matchs dans une logique sportive et cela jusqu'à la fin du championnat et de ne pas procéder à des petits arrangements entre clubs, ce qui est négatif dans une logique sportive.

Le vote est soumis à l'assemblée, le rapport moral de Denis ARRAZAT est adopté à l'unanimité.

2 – Rapport sportif de Gautier VIDAL

. Résultats du championnat jeunes en salle :

Poussins 8 équipes engagées, vainqueur Vendémianb
Benjamins 5 équipes engagées, vainqueur Bessan

. Résultat du championnat jeune en extérieur :

Poussins 4 équipes engagées, vainqueur Vendémian
Benjamins 5 équipes engagées, vainqueur Grabels
Minimes 5 équipes engagées, vainqueur Cazouls d'Hérault
Cadets 4 équipes engagées, vainqueur Vendémian

. Résultat du championnat extérieur adulte :

10 équipes engagées, vainqueur Saint Georges d'Orques, second Vendémian, troisième Montarnaud. Logiquemet 2 équipes accèdent à la Nationale 2 Saint Georges d'Orques et Vendémian. Vendémian a déjà une équipe engagée en N2 pour la saison 2015, il laisse donc la place à Montarnaud.

Au regard des décisions prises par la FFJBT concernant le maintien de toutes les équipes de N2 et de la décision par exemple du club de Beuvrages de ne plus engager d'équipe en championnat extérieur, et dans l'attente de la décision de certains clubs, la commission de la ligue se réunira et prendra une décision qui sera communiquée ultérieurement.

. Bilan NELSON PAILLOU

En ouverture de cette finale, nous avons eu droit à une rencontre féminine (moins de 14 ans) qui opposait 2 équipes issues des rassemblements féminins qui ont eu lieu durant la saison .

Après certains changements cette année (phase de poules pour déterminer les finalistes et les équipes participant à la petite finale) c'est le club de Vendémian qui a remporté le trophée face à Montarnaud comme lors de l'année précédente.

. Trophée Léopold BELLAS

Lors de celui-ci, un accent a été porté au tambourin féminin. En effet une vingtaine de filles de moins de quatorze ans se sont rencontrées lors de plusieurs demi-journées. Une sélection a été composée. Elle s'est donc opposée lors de cette journée à une sélection de minimes de Saint Georges d'Orques.

. Tournoi des vétérans Gilles FERMAUD

Cette année, la compétition s'est déroulée à Mèze, Poussan et Balaruc les Bains. Elle a réuni neuf équipes composées de personnes de plus de quarante ans. Tout comme en 2013, c'est l'équipe de Gignac qui a remporté la victoire.

Comme depuis plusieurs années, durant ce tournoi, une rencontre féminine est organisée.

Gautier VIDAL fait le point sur les clubs qui ont obtenu une aide de la ligue par un soutien matériel dans le cadre de manifestations pour le développement du tambourin. Tous les tournois en salle ont été aidés.

Le vote soumis à l'assemblée générale obtient l'unanimité des voix.

3 – Rapport d'activités de Célia DELANOY

Le but des activités est de promouvoir et développer le jeu de balle au tambourin sur le territoire régional.

Célia fait le point sur le développement de ses interventions dans le milieu scolaire, dans le cadre du dispositif de l'accompagnement éducatif mais aussi dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Elle nous détaille ses nombreuses

interventions dans le milieu scolaire. Elle fait le point tant positif que négatif et propose des solutions pour améliorer les rendements de ses activités.

Elle propose d'organiser en fin d'année scolaire des tournois de tambourin entre jeunes de différentes écoles et collèges où elle intervient. Cela pourrait s'effectuer dans le cadre d'activités en dehors du cadre scolaire.

Elle souhaite aussi que soient signées des conventions d'accompagnement éducatif avec les collèges. Elle fait part de difficultés rencontrées lors de son activité dans certains collèges.

Elle insiste sur le fait que les activités organisées sous forme de cycles pédagogiques dans le cadre des calendrettes énormément appréciée tant par les enseignants que par les élèves. D'année en année, des calendrettes supplémentaires s'inscrivent dans le parcours d'activités de Célia.

Elle dresse un bilan du stage de perfectionnement régional qui existe depuis maintenant quatorze ans. Cela permet ainsi de regrouper des jeunes licenciés afin de créer un groupe représentatif du Languedoc-Roussillon et de maintenir un vivier pour les sélections nationales.

Ce stage regroupe les benjamins et minimes. Elles souhaiterait organiser à l'avenir des stages dans le Gard et dans les Pyrénées Orientales afin de répondre aux attentes d'une catégorie en demande d'apprentissage et de perfectionnement.

Elle commente lors de l'assemblée générale une projection vidéo réalisée par Carole FERRIER lors du stage des jeunes.

Elle a pour projet d'organiser un stage d'été pour les jeunes, par exemple en camping, articulé autour du beach tambourin.

Elle fait le point sur les activités articulées autour des personnes en situation de handicap et nous précise ses souhaits pour l'avenir.

Elle maintient les liens afin de développer les partenariats avec les fédérations UFOLEP, UNSS, CROS, Festival des sports traditionnels.

Elle développe ses actions de formation. Par exemple, cette année elle a formé dix neuf stagiaires du centre de formation des métiers du sport de Narbonne.

Elle a validé en septembre une formation professionnelle de Directrice d'accueil de collectif des mineurs auprès de la Fédération Régionale des MJC. Cela lui permettra de diriger les stages de perfectionnement de la ligue.

Elle continue le développement du site internet de la ligue et assure ainsi parfaitement la gestion de celui-ci. Elle a pour projet d'actualiser l'annuaire des clubs édité en 2009.

Le rapport d'activités de Célia DELANOY, soumis au vote, est adopté à l'unanimité.

4 – Rapport financier présenté par Jean-Christophe Pépin du cabinet « PEGASE »

Jean-Christophe Pépin présente le bilan financier de l'année 2014 et le budget prévisionnel de l'année 2015.

Le bilan 2014 et le budget prévisionnel 2015 sont joints en annexe.

Le bilan, tout comme le budget prévisionnel, soumis au vote, sont adoptés à l'unanimité.

5 – Questions diverses :

Pas de question, le Président clos cette assemblée à 20h30 et invite les participants au pot de l'amitié.

Le Président Denis ARRAZAT

